



DÉFENDRE UN SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE DE QUALITÉ ET DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL

*À la DAC comme ailleurs,
l'heure est à la multiplication
des missions, le plus souvent à
moyens constants
ou en baisse.
Les situations de travail
sont de plus en plus tendues,
le temps de travail augmente.
Des missions glissent
des A vers les B et des B
vers les C, des titulaires
vers les contractuels, les
sans que les rémunérations
ne suivent.*

Face aux politiques libérales du gouvernement et de la Mairie nous défendons nos missions de médiation culturelle, dans le cadre d'un service public de qualité, disposant de moyens suffisants. Alors que la territorialisation pourrait donner lieu à un renforcement des maires d'arrondissement sur les politiques culturelles il s'agit aussi de défendre notre autonomie.

Le service public de la culture doit évoluer mais pas à n'importe quelle condition ni pour faire n'importe quoi ! Nous refusons la multiplication de dispositifs qui alimentent la communication municipale mais ne remplacent en rien les services publics et leurs professionnels qualifiés (animateurs, enseignants, travailleurs sociaux,...) dont les postes sont supprimés, déqualifiés ou précarisés.

Effectifs suffisants, conditions de travail dignes, primes revalorisées, respect de nos métiers et du service public, autonomie et pluralisme sont les axes de notre engagement.

!
Pour renforcer notre action,
VOTEZ SUPAP-FSU
au CST de votre direction
ET
au **CST CENTRAL** dont
dépendent les moyens
de notre syndicat



ensemble & engagé-es
AU QUOTIDIEN

LA FSU TERRITORIALE
PARIS



Le SUPAP-FSU à la DAC

Nous sommes un syndicat de transformation sociale, nous défendons une société fondée sur la démocratie, la justice sociale et le refus de toutes les discriminations.

À la DAC nous sommes des agent.es de bibliothèques, conservatoires, d'ateliers beaux-arts, des services centraux, de catégorie A, B et C.

Dans l'accompagnement individuel de nos collègues comme dans celui d'équipes, nous utilisons tous les moyens offerts par la réglementation : le droit, le statut parisien ou les prérogatives des instances représentatives.

Les équipes en difficulté pour des raisons managériales, d'incidents avec des usagers, ou de problèmes sanitaires, peuvent compter sur l'expertise et la détermination des élu.es et mandaté.es SUPAP DAC en Comité Technique ou en CHSCT (futur CST et FSSST).

Dès que la situation l'exige, nous favorisons l'intervention en intersyndicale et la mobilisation collective.

Nous revendiquons :

- des recrutements conséquents ;
- une gestion transparente des affectations ;
- la déprécarisation de nos collègues non titulaires (en bibliothèque, dans les ABA...);
- une vraie revalorisation des primes de la filière culturelle ;
- une remise à plat des horaires « variables contraints » inaugurés avec Chronotime ;
- le rétablissement des temps de trajet pour la pause méridienne, une amélioration des conditions de restauration sur place et dans les restaurants administratifs ;
- la réduction du temps de travail fondée (fin des 1607 heures et reconnaissance des pénibilités de nos métiers – horaires atypiques, travail du soir, du samedi, du dimanche, accueil du public, travail sur écran, manutentions –) ;
- des mesures pour lutter contre toutes les discriminations ;
- la maltraitance vis-à-vis de collègues dont la santé nécessite des aménagement doit cesser ; celles et ceux contraints de prolonger leur carrière ne doivent pas avoir à le faire au détriment de leur santé ;
- face au dérèglement climatique, des mesures garantissant de bonnes conditions de travail et la continuité des services publics (rénovation thermique des bâtiments, climatisation de services publics plutôt que climatisation privée) afin que notre temps de travail ne soit pas soumis aux aléas climatiques ;
- face aux injonctions institutionnelles et aux modes managériales, des moyens accordés aux agents de la DAC pour échanger, réfléchir à leurs missions et préserver la qualité du service public.

Notre bilan à la DAC

2019 : alertes et soutien aux droits de retrait au moment des épisodes de canicule pour que la DAC garantisse notre santé au travail (climatiseurs mobiles, aménagements horaires).

2020/2022 : nous initiions des mobilisations avec les collègues travaillant le dimanche pour l'augmentation de la prime et des créations de postes (gagnés à Melville). À notre initiative une expertise indépendante confirme la dégradation des conditions de travail le dimanche. La DAC vient de proposer un plan d'actions. À suivre...

En 2021 : nous intervenons pour l'amélioration du nouveau régime indemnitaire RIFSEPP (primes) alors que la filière culturelle parisienne reste moins bien lotie qu'ailleurs

2020/2021 (CRISE SANITAIRE) : appels à la grève ou à l'exercice du droit de retrait et alerte CHSCT pour la protection de notre santé. Nous obtenons des ASA permettant la distanciation requise

Été/Automne 2021 : grève contre le contrôle du passe sanitaire en bibliothèque contradictoire avec nos missions.

Assemblées générales, grève et rassemblement devant la DAC pour des créations de postes, déprécarisations, contre les nouveaux cycles de travail à la DAC (Chronotime).

Dénonciation des mesures qui mettent fin aux contrats des accompagnateurs TAP en conservatoire

Et aussi, depuis 4 ans :

- des interventions régulières en CT et en CHSCT pour exiger des recrutements supplémentaires en conservatoire ;
- des accompagnements individuels pour que les conditions de travail et le suivi de collègues en situation de handicap, en poste aménagé ou en reclassement soient dignes ;
- des alertes CHSCT concernant des établissements en sous-effectifs.

Le SUPAP-FSU de la DAC a besoin de toutes les bonnes volontés. REJOIGNEZ-NOUS !
Pour nous contacter : syndicat-supap-dac@paris.fr

ELECTIONS PRO 1^{er} 8 décembre 2022

C'EST TOUT VU!

ON VOTE
SUPAP FSU

- Commission ADMINISTRATIVE Paritaire
- Commission CONSULTATIVE Paritaire
- Comité Social Territorial DAC
- Comité Social Territorial CENTRAL/Ville de Paris